

INFORMATION SUR LE TRANSPORTEUR

Nom du transporteur : Nombre de véhicule(s) :

Plaque(s) d'immatriculation * :

**En cas de changement de véhicule la plaque d'immatriculation est à communiquer impérativement 48h avant la visite.*

Formulaire à renvoyer dûment complété au minimum 1 mois avant la date de visite à : isabelle.remande@keolis.com

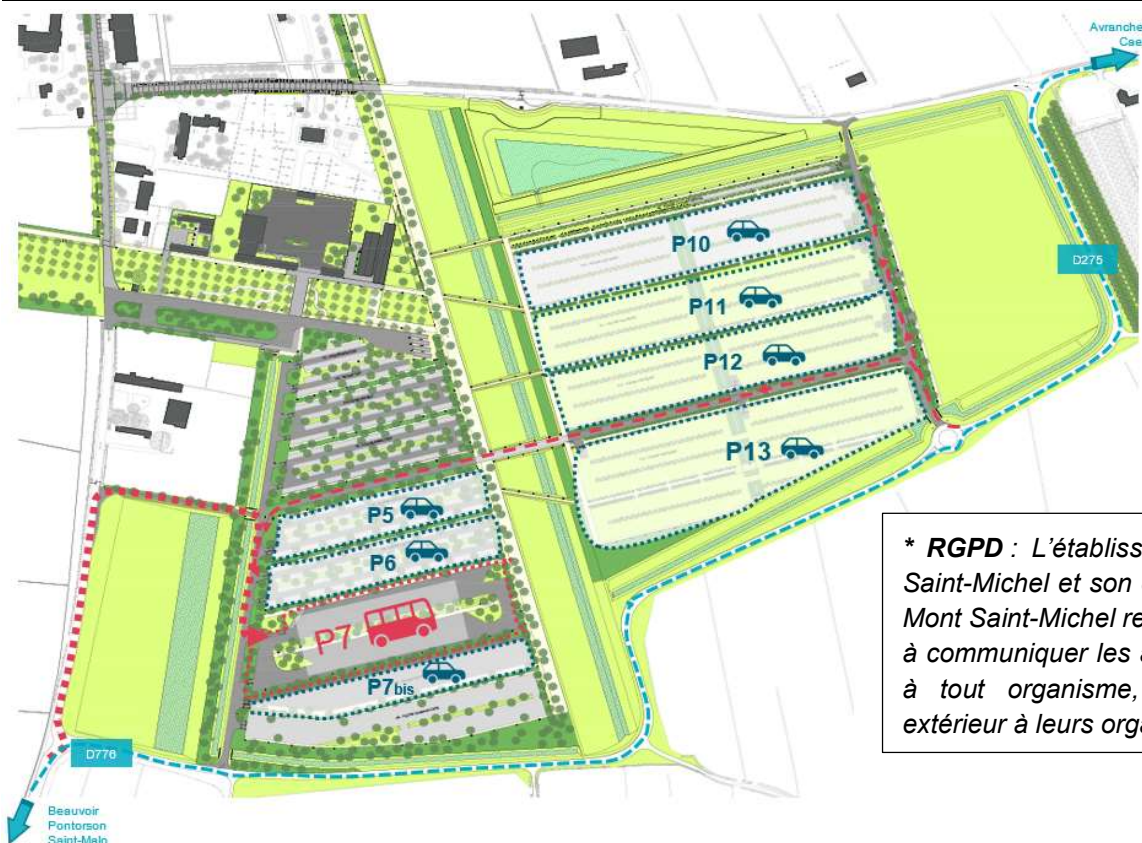
Mettre en copie : elsa.bonin@keolis.com / raphaelle.simon@montsaintmichel.gouv.fr

MODALITES D'ACCES

ATTENTION : Il appartient à chaque établissement scolaire d'informer le transporteur de sa gratuité de stationnement en amont de la visite, aucun remboursement ne sera donc accordé au transporteur si celui-ci a réalisé un paiement.

- En entrée : prendre un ticket
- En sortie : sonner au niveau de la borne de sortie et communiquer les informations suivantes à l'agent : Nom de l'école / Nom du transporteur / Plaque d'immatriculation pour autoriser la sortie ;

Pour les cars le stationnement se fait au P7 / Pour les minibus < 9 places le stationnement se fait sur les parkings VL P5 / P6 / P7 bis / P10 / P11 / P12 ou P13



*** RGPD :** L'établissement public du Mont Saint-Michel et son concessionnaire Keolis Mont Saint-Michel renoncent expressément à communiquer les adresses électroniques à tout organisme, tiers ou partenaire, extérieur à leurs organisations.

Date	29/04/2025	Rédacteur(s)	Resp. QHSE	Page 2 sur 2
Version	11	Vérificateur(s)	EP MSM	